



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

242.21-5 – CIEC 5 / 13

Notification aux Etats parties à la Convention relative à la délivrance d'extraits plurilingues d'actes de l'état civil (Convention CIEC n° 16)

Adhésion de la République de Bulgarie

Le 18 novembre 2013, la République de Bulgarie a déposé auprès du Conseil fédéral suisse un instrument d'adhésion à la Convention relative à la délivrance d'extraits plurilingues d'actes de l'état civil (Convention CIEC n° 16), signée à Vienne le 8 septembre 1976.

Conformément à son article 17, la Convention entrera en vigueur pour la République de Bulgarie le trentième jour suivant la date du dépôt de l'instrument d'adhésion, soit le 18 décembre 2013.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire (www.dfae.admin.ch/depositaire) des Conventions de la CIEC.

Berne, le 27 novembre 2013

